



# Fonds de partenariat pour le carbone forestier

## Autres décisions

Huitième réunion du Comité des participants (CP8)

Da Lat, Vietnam

24-25 mars 2011

# Partenaires de prestation multiples

- Le CP demande à la FMT d'indiquer lors de la CP9 les autres pays REDD participants et partenaires de prestation potentiels susceptibles d'entrer en considération, afin de préparer la décision devant être prise à la CP10 sur les partenaires de prestation multiples.

# Évaluation du FCPF (1)

- Le CP a approuvé les étapes suivantes pour parachever le premier rapport d'évaluation du FCPF :
  - Des commentaires complémentaires sur les résultats intermédiaires présentés lors de la CP8 doivent être fournis à Baastel et Nordeco d'ici au 8 avril 2011 (e-mail : Carolina Vergara [carolina.vergara@baastel.com](mailto:carolina.vergara@baastel.com))
  - Le projet de rapport d'évaluation des consultants sera disponible fin avril/début mai. La FMT doit informer le CP lorsque le projet de rapport est publié sur le site Internet du FCPF. Les commentaires doivent être envoyés par e-mail à Baastel et Nordeco d'ici au 21 mai 2011
  - Le rapport final sera disponible deux semaines avant la CP9

# Évaluation du FCPF (2)

- Le CP a invité des participants à prendre part à un groupe de travail visant à structurer les débats sur les recommandations formulées dans le rapport d'évaluation lors de la CP9.
- Le groupe de travail peut entamer les délibérations en mai en préparation de la CP9. Les discussions peuvent être animées par Baastel et Nordeco.
- D'ici au 15 avril, la FMT proposera au CP le budget nécessaire pour couvrir les coûts de : (a) la facilitation du groupe de travail ; et (b) la traduction du rapport d'évaluation. Le budget proposé sera transmis au CP par e-mail en vue d'une adoption sur avis de non objection.

# Amélioration du processus R-PP

- Le CP demande :
  - aux membres du CP et aux observateurs de fournir leurs commentaires sur le projet de modèle révisé d'ici au 20 avril 2011 ;
  - à la FMT de tenir compte des commentaires reçus, de continuer de coopérer avec le programme ONU-REDD et de fournir un projet de modèle révisé aussitôt que possible ;
  - aux pays REDD d'utiliser le modèle du 22 décembre 2010 pour soumettre les R-PP à examiner lors de la CP9. Les pays REDD qui soumettent une version modifiée d'une R-PP précédente lors de la CP9 sont exempts de cette règle et peuvent la soumettre à l'aide du modèle qu'ils ont déjà commencé à utiliser.

# Soumissions de R-PP

- Le CP demande aux pays REDD participants de soumettre une R-PP d'ici au :
  - 11 avril 2011 pour les nouvelles soumissions à examiner lors de la CP9 (25 avril 2011 pour les soumissions répétées)
  - 1 août 2011 pour les soumissions à examiner formellement ou informellement lors de la CP10 (22 août 2011 pour les soumissions répétées)

# Sélection d'observateurs parmi les populations autochtones

- Le CP prend note de la proposition des habitants des forêts et des peuples autochtones tributaires de ce patrimoine de sélectionner leur(s) représentant(s) au titre d'observateur(s) du FCPF selon le processus d'auto-sélection qui sera utilisé dans le cadre du Programme d'investissement forestier (FIP).
- Le CP demande à la FMT de l'informer des implications budgétaires de cette proposition et de rédiger un projet d'amendement à la Charte à son attention.

# Prochaines réunions

Les prochaines réunions du FCPF seront les suivantes :

- CP9 : la Norvège propose de l'organiser à Oslo (20-22 juin 2011)
- PA4/CP10 : l'Allemagne propose de l'organiser à Berlin (17-19 octobre 2011)

La Colombie et le Paraguay ont tous deux proposé d'accueillir la CP11. La FMT collaborera avec le Bureau du CP à ce sujet.